

45 % Concentré de pyréthre

RÉSERVÉ AUX APPLICATIONS DE FABRICATION OU DE FORMULATION

NO D'ENREGISTREMENT 22790

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

PRINCIPE ACTIV:

Pyréthrine 45,00%
MGK - Marque déposée de McLaughlin Gormley King Company

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION POISON

Contenu net _____

Fabriqué par:



7325 Aspen Lane North
Minneapolis, MN 55428
U.S.A.
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

Valent Canada, Inc., 201-230 Hanlon Creek Blvd., Guelph Ontario N1C 0A1, (519) 767-9262

MODE D'EMPLOI

À utiliser seulement dans la fabrication d'insecticides homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ce produit doit être utilisé avec les solvants et/ou les porteurs appropriés et dans le cas de produits sous pression, les propulseurs appropriés pour produire un produit insecticide.

Mélangez bien dans le baril avant tout échantillonnage et à chaque usage.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES PERSONNES NON AUTORISÉES. Dangereux si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Porter des vêtements de protection. Bien se laver après toute manipulation. Éviter toute contamination de la nourriture ou des aliments pour animaux. Ce produit est toxique pour les poissons et les autres animaux aquatiques. Ne pas appliquer directement à tout corps d'eau pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique. Contient du distillat de pétrole.

ENTREPOSAGE: Ne pas ranger, verser ou déverser près de sources de chaleur ou près de flammes nues. Ranger dans un endroit frais et sec. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION: les barils peuvent être réutilisés après un nettoyage et un reconditionnement en profondeur. Sinon, préparer les contenants pour ne plus les réutiliser et les éliminer conformément aux règlements provinciaux. Pour obtenir de l'information sur l'élimination de tout produit indésirable et inutilisé et sur le nettoyage des déversements, communiquer avec le fabricant ou l'agence réglementaire provinciale.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE:

En cas d'urgence médicale, pour obtenir des renseignements concernant la sécurité et la santé lors de l'emploi de ce produit, en cas de feu, de contenants non étanches ou endommagés, composer le **1-888-740-8712**.